

Réouverture de votre médiathèque : accès direct ou media drive



Réouverture de votre médiathèque : accès direct ou media drive

La médiathèque rouvre ses portes mardi 24 août.

La Médiathèque fait désormais partie des établissements soumis au pass sanitaire.

Dès la réouverture mardi 24 août, celui-ci sera exigé à l'entrée pour toute personne majeure - jusqu'au 30 septembre et pour tous les plus de 12 ans ensuite. Le masque reste obligatoire dès l'âge de 11 ans.

Mais pour les personnes qui n'auraient pas de pass valide, l'équipe de la Médiathèque remet en place le Media Drive comme l'explique Karine Labrousse, bibliothécaire sur la page facebook de la Médiathèque.

" Respectueuses du protocole et de la sécurité de tous évidemment, mais militantes quand même un peu, nous ne pouvons nous résoudre à renoncer à nos valeurs d'inclusion et de liberté d'accès, c'est pourquoi, sans jugement aucun et par souci d'égalité, nous vous proposons à nouveau le MediaDrive : pour ceux qui ne pourront rentrer par la porte, les documents sortiront par la fenêtre.

Continuez à prendre soin de vous, et à bientôt dans/devant votre médiathèque"



MEDI@ DRIVE

VOUS CHOISISSEZ



1

www.mediagers.fr / 05.62.58.00.15

NOUS PREPARONS



2

VOUS RECUPEREZ (PAR LA FENETRE)



3

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

pass COVID-19 sanitaire

**UN CERTIFICAT
DE VACCINATION**

A condition de disposer d'un
schéma vaccinal complet.

UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou antigénique
de moins de 48h.

OU

**UN CERTIFICAT
DE RÉTABLISSEMENT**

de la Covid-19 : test RT-PCR
ou antigénique positif datant
d'au moins 11 jours et
de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)

GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE 0 800 130 000

236571966_4088356957957378_4330800523763642913_n.jpg